

## Règlements & Procédures

Du Gouvernement Souverain d'Akwesasne et de la Fondation Ensemble Internationale, ainsi que de leurs organismes, bénévoles-vendeurs, revendeurs, agents de mise en marché et détaillants affiliés autorisés, en ce qui concerne la vente des cartes de membres hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et annuelles de la « Chasse à l'As de Pique », selon la licence multiple, ouverte et progressive accordée par le Gouvernement Souverain d'Akwesasne, à la Fondation Ensemble Internationale, à WebMusic- MusiqueWeb, aux Loteries d'États et Gouvernements nationaux participants, leurs organismes sans but lucratif, médias communautaires tels radios, télévisions, journaux et magazines affiliés autorisés, clubs sociaux, Fondations, associations, églises, synagogues, temples, mosquées, groupes, ainsi qu'à leurs membres résidant à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'Akwesasne.

- 1) Les participants doivent avoir 18 ans ou plus.
- 2) Les membres des conseils d'administration des organismes autorisés, incluant ceux de la Fondation Ensemble Internationale/WebMusic-MusiqueWeb et du Gouvernement Souverain d'Akwesasne, ainsi que les coordonnateurs des événements, ne peuvent participer aux tirages.
- 3) Pour pouvoir participer aux tirages locaux hebdomadaires, MÉGA mensuels, GIGA trimestriels et TÉRA annuels, tous les membres, bénévoles-vendeurs, agents de mise en marché, détaillants, groupes, clubs sociaux, médias, églises, synagogues, temples, mosquées, Fondations, associations, actuels ou nouveaux, comprennent qu'ils deviennent automatiquement membres de l'Union des Groupes Autochtones (code AKWAu3667), peu importe où ils résident sur la planète. On leur émettra un code spécial, tel que AKWAmg1, AKWAbt2, au moment de leur inscription.
- 4) Chaque carte de membre hebdomadaire, à durée indéterminée, déterminée ou annuelle, comportera un numéro unique, dont les 8 premiers chiffres seront séquentiels et les 8 derniers choisis au hasard, et contiendra le nom et le logo de l'organisme autorisé, le nom du bénévole-vendeur, du détaillant ou de l'agent de mise en marché, le nom de l'acheteur-détenteur de carte de membre, son adresse de courriel, son numéro de téléphone, la date, l'endroit et l'heure des tirages, incluant le numéro des licences émises par le Gouvernement Souverain d'Akwesasne et les Loteries d'États et/ou Gouvernements participants, le cas échéant.
- 5) On peut acheter toutes les cartes de membres et abonnements, sur Internet seulement, à partir du site du bénévole-vendeur, de l'organisme autorisé qui vous a parlé de nous tel que : <http://sonnom.wm-mw.org>, ou auprès de nos Revendeurs autorisés, et des interfaces des Agents de Mise en Marché ou Détaillants autorisés..

Le futur membre s'inscrit une fois sur le site ou l'interface de son bénévole-vendeur, Agent de Mise en Marché ou Détaillant autorisé. Tous les bénévoles-vendeurs, Agents de Mise en Marché et Détaillants doivent s'inscrire sur le site affilié de leur organisme autorisé ou de l'Agent de Mise en Marché ou du Détaillant autorisé. Si vous avez choisi l'option de paiement au comptant, lors de votre achat de carte de membre, en ligne ou par interface, vous devez avoir acquitté la somme au moins 30 minutes avant le tirage, auprès de l'organisme organisateur, Agent de Mise en Marché ou Détaillant, sinon votre carte de membre ne sera pas déposée dans le baril électronique ou physique du tirage.

## Prix

1 Carte = \$2\$€ USD-CAD-EUR, pour les États-Unis, le Canada et l'Europe  
3 Cartes = \$5\$€ USD-CAD-EUR, pour les États-Unis, le Canada et l'Europe  
8 Cartes = \$10\$€ USD-CAD-EUR, pour les États-Unis, le Canada et l'Europe  
20 Cartes = \$20\$€ USD-CAD-EUR, pour les États-Unis, le Canada et l'Europe

1 Carte = CFA 1 000, pour l'Afrique francophone  
3 Cartes = CFA 2 500, pour l'Afrique francophone  
8 Cartes = CFA 5 000, pour l'Afrique francophone  
20 Cartes = CFA 10 000, pour l'Afrique francophone

Il y a 3 options d'abonnements, afin de minimiser les coûts, les pertes de temps et rencontrer les désirs des membres. Vous pouvez payer par carte de crédit ou de débit ou au comptant, au commis de l'organisme autorisé, ou à notre Détaillant autorisé, au moins 30 minutes avant le tirage, sinon votre ou vos cartes seront invalidées.

**A- Abonnement à durée indéterminée :** Les cartes de membre vous sont facturés par PayPal, sur votre carte de crédit ou débit Visa, MasterCard, American Express ou Discover, et envoyés par Internet, chaque semaine, jusqu'à ce que vous décidiez d'arrêter.

**B- Abonnement à durée déterminée :** Comme Abonné, vous choisissez le nombre de semaines que vous désirez être facturé. Les cartes de membres et confirmations de votre participation vous sont envoyés chaque semaine par Internet, jusqu'à ce que le nombre de semaines choisi expire.

**C- Abonnement annuel :** Vous payez par carte de crédit ou débit ou au comptant pour 39 semaines et vous recevez vos cartes de membres-confirmations par Internet, durant 52 semaines, équivalent à 13 semaines gratuites ou à un escompte de 25%. De fait, vous payez pour 39 semaines, immédiatement, en une seule fois, et vous participez durant 52 semaines, étant certain de ne manquer aucun tirage tout en payant moins cher.

## Prix des Abonnements Annuels

78 USD-CAD-EUR, pour 39 semaines	Coût : 1,50 par carte
195 USD-CAD-EUR, pour 39 semaines	Coût : 1,25 par carte
390 USD-CAD-EUR, pour 39 semaines	Coût : 0,94 par carte
780 USD-CAD-EUR, pour 39 semaines	Coût : 0,75 par carte

CFA 39 000, pour 39 semaines	Coût : CFA 750 par carte
CFA 97 500, pour 39 semaines	Coût : CFA 625 par carte
CFA 195 000, pour 39 semaines	Coût : CFA 468,75 par carte
CFA 390 000, pour 39 semaines	Coût : CFA 375 par carte

Un nombre illimité de cartes de membre sera disponible chaque semaine.

## 6) ORGANISMES AUTORISÉS

Un organisme sans but lucratif peut déjà faire partie du réseau WM-MW ou venir de s'inscrire. Cela ne lui donne pas automatiquement le statut d'organisme autorisé à effectuer des tirages.

Pour obtenir ce statut, l'organisme doit présenter une demande par courriel envoyé à : [tirage@wm-mw.org](mailto:tirage@wm-mw.org) .

Nous autoriserons alors l'organisme à effectuer une demande, à partir de sa Disco, dont il devra remplir méticuleusement le formulaire en ligne, incluant fournir une copie digitalisée de ses Lettres Patentes ou de sa Charte, l'objectif financier à atteindre, le nombre de ses bénévoles, etc...

Lorsqu'autorisé, notre équipe technique internationale de nos systèmes en ligne a besoin d'un minimum de 48 heures avant que le site de tirage officiel de l'organisme autorisé soit activé et fonctionnel.

Nous n'autoriserons pas plus de 6 organismes, pour commencer, jusqu'à ce que nous soyons prêts à lancer notre version officielle.

Nous recommandons aux organismes autorisés de garantir un gros lot initial minimum de \$2 000\$€ USD-CAD-EUR, or CFA 1 000 000, afin de motiver les clients à acheter au maximum, des cartes de membres, ainsi que maximiser les revenus de tous.

**7)** Les Tirages Locaux auront lieu chaque semaine, selon la journée et l'heure choisies par l'organisme autorisé de votre localité, région ou pays.

Les tirages **MÉGA de 4 gagnants** se tiendront mensuellement, au niveau national, dès qu'il y aura un minimum de 6 organismes autorisés participants, pour les abonnés annuels à \$78\$€ USD-CAD-EUR ou CFA 39 000 et \$195\$€ USD- CAD-EUR ou CFA 97 500 ou plus, à 1 mois de la date officielle du lancement dans ce pays. Le dernier mois, il y aura tirages jusqu'à ce que l'As soit tiré, le cas échéant.

Les tirages **GIGA de 13 gagnants** se tiendront trimestriellement, au niveau continental, dès qu'il y aura un minimum de 6 pays participants, sur ce continent, pour les abonnés annuels à \$390\$€ USD-CAD-EUR ou CFA 195 000, ou plus, à 3 mois de la date officielle de lancement officiel sur ce continent. Le dernier trimestre, il y aura tirages jusqu'à ce que l'As soit tiré, le cas échéant.

Les tirages **TÉRA, jusqu'à 52 gagnants**, le cas échéant, se tiendront annuellement, au niveau mondial, dès que les 6 continents participeront, pour les abonnés annuels à \$780\$€ USD-CAD-EUR ou CFA 390 000, à 1 an de la date officielle du lancement mondial. Il y aura tirages jusqu'à ce que l'As soit tiré.

Les acheteurs d'abonnements annuels **MÉGA** participeront aux tirages locaux et MÉGA de leur pays, tout en payant leurs cartes de membres moins cher.

Les acheteurs d'abonnements annuels **GIGA** participeront aux tirages locaux, MÉGA de leur pays et GIGA de leur continent, tout en payant leurs cartes de membres moins cher.

Les acheteurs d'abonnements annuels **TÉRA** participeront aux tirages locaux, MÉGA de leur pays, GIGA de leur continent et TÉRA mondial, tout en payant leurs cartes de membres moins cher.

Le détenteur d'une carte de membre n'a pas à être présent physiquement ou électroniquement lors des tirages locaux hebdomadaires, mensuels (MÉGA), trimestriels (GIGA) et annuels (TÉRA). Si le détenteur d'une carte de membre ne peut être présent, il peut déléguer un représentant pour choisir sa carte. Normalement, ce sera le coordonnateur de l'événement ou quelqu'un d'autre qu'il aura nommé. Lors de son achat en ligne, le client peut, aussi, indiquer le numéro de carte ou d'enveloppe à choisir, parmi les cartes retournées face en bas, sur la table ou sur un tableau affiché sur le mur.

**8)** La Fondation Ensemble Internationale et ses organisations affiliées autorisées participantes se réservent le droit de reporter les tirages le jour suivant, si le jour choisi est une Fête légale, si les conditions météorologiques ne le permettent pas ou pour toute autre raison valable, ou à tout autre jour approprié.

## **9) PARTAGE DES REVENUS**

Les ventes nettes de cartes de membres seront divisées 50-50 entre l'organisme autorisé et les gagnants.

### **50% aux gagnants**

1/3 de ce 50% comme prix de consolation au gagnant de la semaine de chaque organisme.

1/3 de ce 50% pour le gros lot cumulatif hebdomadaire de chaque organisme autorisé, si l'As de Pique (As de Cœur, pour la France et ses territoires) n'est pas trouvé.

1/3 de ce 50% pour les gros lots cumulatifs MGT, contrôlés par la Fondation Ensemble Internationale, le Gouvernement Souverain d'Akwesasne et leurs Coordonnateurs Nationaux, Continentaux et International.

### **50% aux organismes**

Tous les montants seront payés aux gagnants, par l'organisme autorisé, au plus tard le jour suivant.

**10)** Toutes les cartes de membres des tirages MÉGA, GIGA et TÉRA, ainsi que les cartes de membres des organismes autorisés, qui auront choisi notre option électronique, seront mélangées électroniquement, sinon elles seront mélangées dans un baril ou une boîte de tirage traditionnels, en ce qui concerne les organismes autorisés qui auront choisi l'option mécanique.

Le coordinateur de chaque organisation autorisée nommera quelqu'un pour procéder au tirage de façon électronique ou mécanique, et choisir la carte de membre gagnante, pour les tirages hebdomadaires locaux des organismes autorisés.

Le détenteur de la carte de membre gagnante choisira seulement une carte dans le jeu de cartes contenant « L'As de Pique », montré avant et après le tirage.

## **11) RÉPARTITION DES PRIX DE CONSOLATION**

Si le gagnant de la semaine ne choisit pas l'As de Pique, il gagnera 1/3 du 50% des ventes de la semaine, réservé aux gagnants. Si le gagnant choisit l'As de Pique, il repartira avec le gros lot cumulatif, accumulé depuis le début des tirages de l'organisme autorisé.

Si l'un des gagnants mensuels, trimestriels ou annuel choisit l'As de Pique, il gagnera la moitié du gros lot MÉGA de son pays, GIGA de son continent ou TÉRA mondial, accumulé depuis le début des tirages MÉGA, GIGA ou TÉRA. L'autre moitié sera réservée, comme prix de consolation, aux gagnants qui n'auront pas choisi l'As de Pique, lors des tirages MÉGA, GIGA et TÉRA, soit 4, 13 ou jusqu'à 51 gagnants, à parts égales.

## **12) JEU DE CARTES**

Les cartes seront mélangées, brassées suffisamment et étendues face en bas, sur la table. Lorsque le moment de piger une carte sera venu, pour le gagnant de la semaine, les gagnants du mois, du trimestre ou de l'année, le gagnant ou son représentant placera UN doigt sur la carte choisie. Le Coordinateur enlèvera toutes les cartes autour pendant que le gagnant laissera son doigt sur la carte choisie.

Après avoir enlevé toutes les cartes, le coordinateur retournera la carte choisie.

Si le gagnant n'est pas sur place, il indiquera au coordonnateur le numéro de la carte choisie, dans le paquet. Par exemple, la 5<sup>ième</sup>, la 27<sup>ième</sup>, la 41<sup>ième</sup>, etc...

Le coordonnateur comptera alors les cartes une à une jusqu'à la carte choisie, qu'il montrera à la caméra. Le coordonnateur pourra aussi utiliser un tableau affichant les numéros 1 à 52 avec des cartes cachées.

Le gagnant pourra, aussi, indiquer le numéro de la carte ou de l'enveloppe, contenant une carte, qu'il désire choisir, lors de son achat.

**13)** Si le gagnant choisit « L'As de Pique », il gagne le gros lot cumulatif. Sinon, le montant est placé dans le gros lot cumulatif pour le prochain tirage hebdomadaire, les tirages MÉGA mensuels, GIGA trimestriels ou TÉRA annuels.

Tous les détails de la ou des cartes choisies sont colligés et les cartes sont, ensuite, détruites.

Les cartes détruites sont conservées séparément et une liste est gardée pour vérification par toute personne intéressée.

**14)** Les cartes seront montrées de telle sorte qu'on puisse vérifier que l'As de Pique est bel et bien dans le paquet, avant et après le choix.

**15)** Toutes les cartes de membres seront détruites électroniquement ou physiquement après chaque tirage, à l'exception des cartes de membres achetées par abonnements, par des clients, qui garderont toujours les mêmes numéros mais dont la date sera changée à chaque semaine par nos systèmes. Le jeu de cartes sera gardé sous clés, dans un endroit sécuritaire.

**16)** Les tirages se feront parmi les membres uniquement et se dérouleront sur FaceBook Live ou autre média, chaque semaine, chaque mois, chaque trimestre ou chaque année, à la fin d'un spectacle mettant en vedette, en entrevue, nos auteurs-compositeurs ou peintres indépendants, incluant leurs chansons, clips et tableaux.

Révision 1.6 par MJG, le 07 octobre 2020

Propulsé par les systèmes WM-MW



Une Corporation sans but lucratif

© 1997-2020 Droits réservés par Groupe ESI pour tous pays.

© 1997-2020 Copyrights by ESI Group for all countries.

© 1997-2020 Tutti i diritti riservati per conto di ESI Group in tutti i paesi.